

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°21/2021 du 24/05/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas baisse à nouveau cette semaine.** Après une forte baisse la semaine passée (-18,3 %), le nombre de nouveaux cas hebdomadaires continue de diminuer en AEOI cette semaine, mais à un rythme moindre (+ 9 509 contre + 10 351 la semaine passée ; correspondant à - 8,1 %, soit en-dessous du rythme mondial à - 13,6 %). Après 7 semaines de baisse, le nombre de nouveaux cas recensés au Kenya repart légèrement à la hausse (+ 2 729 contre + 2 141 et + 3 185 les semaines précédentes). Le nombre de cas repart également à la hausse en Ouganda (+ 833 contre + 366 la semaine précédente) et au Rwanda (+ 490 contre + 348 la semaine précédente).

Points notables d'actualité générale

- **Afrique – Les participants du Sommet de Paris appellent à renforcer l'appui à la relance africaine.** Lors du Sommet pour le financement des économies africaines qui s'est tenu à Paris le 18 mai 2021, le Président français a confirmé l'émission de 33 Mds USD de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI à destination des pays africains. Les participants (parmi lesquels les Comores, l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda, l'île Maurice, la Tanzanie, le Soudan) ont également appelé au renforcement de la coopération entre bailleurs et à la plus forte mobilisation des financements privés. Selon le Fonds, le continent aurait besoin d'ici à 2025 de 285 Mds USD pour combler ses besoins de financements, exacerbés avec la pandémie. La réallocation des DTS de la France et d'autres pays du G20 pourrait également être annoncée entre juin et septembre 2021, lors des prochains sommets du G7 et du G20. Plusieurs participants ont enfin appelé à accélérer la vaccination sur le continent, en portant notamment l'objectif du dispositif COVAX de 20,0 % à 40,0 % de la population africaine vaccinée. Pour rappel, seul 1,3 % de la population africaine avait reçu une première dose de vaccin au 18 mai 2021.
- **Zone AE – L'invasion des criquets pèlerins sous contrôle, une attention sur les nouvelles générations.** Le nombre d'essaims est désormais en très forte diminution en Afrique de l'Est. Aucun essaim n'a par ailleurs été recensé récemment au Kenya. La vigilance reste néanmoins renforcée pour traiter au plus tôt les nouvelles générations de criquets qui pourraient émerger en Somalie et en Ethiopie. Le nombre d'interventions a encore fortement diminué au cours des mois d'avril et de mai. Au total, depuis le début de l'invasion de criquets début 2020, ce sont désormais 2,04 millions d'ha qui ont été traités, 4,1 MT de cultures préservées, 810 ML de production laitière préservées, 37 millions de personnes épargnées et 1,58 Mds USD de pertes évitées. Les réflexions engagées sous l'égide de l'IGAD et de la FAO avec l'appui de la BM et de l'AFD se poursuivent et devraient faire l'objet d'une restitution à la mi-juin 2021.

- **CAE – L'Allemagne et la CAE signent un accord de 65 MUSD.** La Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Allemagne ont signé un accord multisectoriel de 65 MUSD. Les secteurs de la santé, du numérique et de la gestion des ressources en eau sont concernés. Dans le domaine de la santé, un financement de 17 MUSD sera accordé au centre régional d'excellence pour les vaccins de Kigali, et 30 MUSD seront dédiés aux programmes développés par le GAVI, l'alliance du vaccin dans la région. 12 MUSD seront dédiés à la Commission du bassin du lac Victoria. Les financements restants seront dédiés au renforcement des formations numériques via l'Inter-University Council for East Africa (IUCEA) et à la réponse apportée par la CAE à la crise de la COVID-19.
- **COI – La France prend la présidence de la Commission de l'océan Indien.** Le 20 mai dernier, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, a participé au 35^{ème} Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI). La France a pris à cette occasion, pour un an, la présidence tournante de la COI, succédant aux Comores. La France a salué le bilan de la présidence comorienne qui a mobilisé l'organisation pour répondre aux défis liés à la pandémie, en lançant notamment un plan régional de réponse à la pandémie. La France, via l'Agence Française de Développement (AFD), a contribué à ce plan à hauteur de 4 M€. Le secrétaire d'État a présenté lors de cette réunion les objectifs de la présidence française de la COI, en particulier en matière d'économie bleue, de sécurité maritime, de mobilité universitaire, d'entrepreneuriat et de réponse aux risques de catastrophes. La COI regroupe, depuis 1986, 5 États membres : l'Union des Comores, la France, Madagascar, Maurice et les Seychelles.
- **Ethiopie – La nouvelle date des élections est fixée au 21 Juin.** Les autorités éthiopiennes ont annoncé, jeudi 20 mai, que les élections reportées à 2 reprises se tiendraient finalement le 21 juin 2021. La nouvelle date a été révélée lors d'une conférence de presse tenue par la porte-parole du conseil électoral Solyana Shimeles, à la suite de réunions avec le gouvernement d'Abiy Ahmed, les partis d'opposition et les responsables régionaux. Environ 36 millions d'Ethiopiens seraient inscrits sur les listes électorales et devraient ainsi se rendre aux urnes le 21 juin.
- **Ouganda – La BAD délivre un prêt de 348 MUSD à l'Ouganda pour la rénovation de ses routes.** Deux accords de financement ont été signés le 11 mai par la Banque africaine de développement (BAD) en Ouganda et le ministre ougandais des Finances. Ces deux accords ont pour objectifs de réhabiliter les routes de Kampala en vue de réduire les congestions et d'améliorer la capacité de drainage des eaux (276 MUSD) et de remettre à niveau la route Kabale-Lac Bunyonyi-Kisoro-Mgahinga (72 MUSD). Plusieurs infrastructures et équipements sociocommunitaires sont aussi prévus dans le cadre de ces projets comme des marchés, un hôpital ou des installations sanitaires. Les projets prévoient également de former à l'entrepreneuriat au moins 200 femmes et jeunes ougandais. La BAD travaille enfin avec les autorités sur l'élaboration d'un document de stratégie nationale quinquennale lié au transport.
- **Rwanda, RDC – L'éruption du Nyiragongo touche plusieurs cultures à Rubavu.** Les coulées de lave provoquées par l'éruption du Nyiragongo en République Démocratique du Congo (RDC) ont détruit plusieurs hectares de terres dans le secteur de Cynzarwe dans le district de Rubavu au Rwanda. L'éruption du 22 mai a également provoqué une série de séismes dans le district de Rubavu, ayant endommagé plusieurs routes et logements. Pour rappel, l'éruption du Nyiragongo a provoqué la mort d'au moins 32 personnes en RDC et la destruction de centaines d'habitations. Près de 5 000 habitants de Goma ont ainsi été privés de leur foyer.
- **Rwanda – Normalisation des relations entre la France et le Rwanda.** Lors de sa visite à Paris à l'occasion du Sommet sur le financement des économies africaines qui s'est tenue le 18 mai, Paul Kagamé a déclaré que « la France et le Rwanda avaient désormais l'opportunité, et de bonnes bases sur lesquelles bâtir une bonne relation », en saluant une nouvelle fois le rapport Duclert publié fin mars dernier. Dans ce contexte de réchauffement des relations diplomatiques, le Président rwandais a également pu s'entretenir, cette semaine, avec des militaires français qui avaient souligné les « dérives » de la politique française au Rwanda entre 1990 et 1994. Le resserrement des liens entre les deux pays devrait se confirmer lors de la visite d'Emmanuel Macron à Kigali prévue le 27 mai.

- **Burundi – Les inondations déplacent des milliers d'habitants de Bujumbura et Gatumba.** En raison de la montée des eaux du lac Tanganyika, près de 30 000 personnes auraient été déplacées depuis le début de l'année dans les villes de Bujumbura et Gatumba. Selon le gouvernement, plus de 6000 personnes seraient désormais sans-abri.
- **Soudan – Première vente aux enchères de devises.** La Banque centrale du Soudan (CBOS) a annoncé qu'elle organiserait une première vente aux enchères d'un montant de 40 MUSD mercredi 26 mai, réservée aux banques agissant pour le compte de leurs clients et ce seulement à des fins d'importation. Ce nouveau mécanisme d'intervention de la CBOS vise à consolider la politique d'unification des taux de change amorcée fin février et à supprimer les transactions sur le marché parallèle où le taux de change du dollar contre le SDG est supérieur de +4% au cours proposé par les banques. Par ailleurs, la CBOS a annoncé que les achats de devises par les banques commerciales, depuis fin février, ont atteint 1,2 Md USD dont 760 MUSD ont été utilisés pour satisfaire les besoins des clients de ces banques.
- **Seychelles – Discussions avec le Fonds saoudien pour le développement sur les questions d'éducation, de pêche et de logement.** Cet échange s'inscrit dans la volonté du gouvernement seychellois de diversifier son économie par la réalisation de projets d'investissements dans les infrastructures publiques, tout en tenant compte des contraintes budgétaires et les équilibres extérieurs. Les financements extérieurs sont inclus dans les discussions avec le FMI. Le secrétaire d'Etat aux Finances a précisé que ces financements du Fonds saoudien n'affecteront pas la soutenabilité de la dette publique. Le Fonds saoudien est déjà présent aux Seychelles à travers un financement de 20 MUSD pour la construction du réseau de 33 KV dans le sud de Mahé.

Actualités agricoles

- **Afrique, Monde – Un groupe d'experts internationaux pour l'approche «Une seule santé».** Le 20 mai dernier, l'OMS, la FAO, l'OIE et le PNUE se sont réunis virtuellement pour lancer un nouveau groupe d'experts de haut niveau pour mieux cerner l'apparition et la propagation des maladies zoonotiques. Ces experts conseilleront les organisations internationales dans l'élaboration d'un plan d'action mondial de long terme destiné à éviter l'apparition de nouveaux foyers de maladies comme la grippe aviaire H5N1, les maladies à virus MERS, Ébola, Zika et possiblement la covid-19. Les trois quarts des nouvelles maladies infectieuses sont d'origine animale. Le Groupe d'experts conduira ses travaux selon l'approche «Une seule santé», qui reconnaît les liens entre la santé des personnes, des animaux et de l'environnement, et souligne la nécessité de recourir à des spécialistes de plusieurs secteurs pour faire face aux menaces sanitaires et prévenir les perturbations des systèmes agroalimentaires.
- **Tanzanie – 77,4 MUSD pour développer le programme Agriculture and Fisheries Development Programme (AFDP) du FIDA.** Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) apportera 58,8 MUSD, le gouvernement tanzanien fournira 7,7 MUSD, le secteur privé 8,4 MUSD et les bénéficiaires du projet 2,4 MUSD. Ce projet aidera 260 000 foyers ruraux à lutter contre les impacts du changement climatique et à assurer une sécurité alimentaire : distribution de 13 000 T de semences adaptées aux conditions climatiques locales ; agrandissement de la capacité des centres d'aquaculture pour augmenter la production de tilapias et de poissons-chats, sources de protéine pour la population ; formation des pêcheurs à des techniques de pêche respectueuses de l'environnement ; construction de jardins potagers et formation des foyers sur la nutrition ; accès garanti au crédit pour les petits exploitants. La moitié des bénéficiaires du projet seront des femmes.
- **Burundi – Subvention de 6 MUSD du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour restaurer les terres agricoles.** La Banque Mondiale a approuvé un financement de 6 MUSD du FEM pour le projet de restauration du paysage et de résilience au Burundi. L'objectif est d'améliorer la résilience de la production alimentaire et d'accompagner les communautés dans une gestion plus durable des terres agricoles. Le Burundi est en effet considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et les pertes associées à l'érosion des sols sont estimées à 209 MUSD chaque année. Des zones forestières et 9 localités de cultures de café très dégradées sont ciblées par ce projet.

- **Somalie – La France soutient la FAO pour améliorer la gestion des inondations.** Avec l'appui de la fondation Airbus, et en accédant à des images satellite sur archive ou sur commande, les financements permettront de soutenir les efforts d'intervention dans trois domaines: analyse des ruptures des digues/cours d'eau et évaluation des infrastructures d'atténuation, surveillance et évaluation des dommages potentiels dus aux cyclones et des efforts de reconstruction nécessaires, et suivi en quasi temps réel de l'impact des inondations pour guider les interventions d'urgence.

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Premier ralentissement du secteur des boissons gazeuses depuis 2012.** Alors que le secteur des boissons non alcoolisées est l'un des principaux secteurs de l'industrie agroalimentaire au Kenya et qu'il a connu une croissance continue depuis près de 10 ans, la crise COVID aura marqué un ralentissement de 7 % en 2020 dans la production des boissons gazeuses (74,9 ML en 2020 contre 80,4 ML en 2019). Cette baisse de performance est notamment liée aux mesures de restriction mises en place, et notamment la fermeture des bars et des restaurants. La baisse la plus marquée a été enregistrée en avril 2020 où le volume s'est établi à 341 000 hectolitres, soit le second plus bas niveau depuis 2016. Coca-Cola, leader du secteur avec 70 % des parts de marché aurait notamment vu son revenu net d'exploitation baisser de 13 % à 3,5 Mds KES (soit 27 M€) en 2020.
- **Kenya – L'entreprise Kakuzi investit 400 M KES (3 M€) pour stimuler la production d'avocats et de myrtilles.** La société agricole Kakuzi investira 400 M KES (soit 3 M€) pour augmenter la production d'avocats des petits producteurs et diversifier sa production (myrtilles, macadamia, bois). Avec une valeur nutritionnelle élevée, une faible teneur en sucre et une richesse en fibre, l'avocat est une production en plein essor sur les marchés européens et mondiaux. Les myrtilles sont faibles en calories mais riches en nutriments, et la demande est également croissante en Europe, en Chine et aux États-Unis. Avec un bénéfice net en baisse de 12,8% en 2020 à 622 M KES (4,7 M€), l'entreprise espère ainsi améliorer ses bénéfices sur les prochaines années et se positionner sur de nouveaux segments.
- **Ethiopie – Lancement prochaine d'une plateforme d'échange de petits lots de café de haute qualité.** Dans le cadre de l'Ethiopian Commodity Exchange (ECX), une plateforme de négociation de petits lots de café de haute qualité est en cours de conception. Elle permettra de structurer les échanges sur les segments haut de gamme de café. A ce jour, 6 niveaux de qualité sont définis au sein de l'ECX et bénéficient notamment à 6 millions de producteurs de cafés et 418 exportateurs agréés.
- **Ethiopie – Inauguration d'un laboratoire de contrôle de la qualité des aliments.** L'Ethiopian Food and Drug Authority (EFDA) a inauguré le 18 mai dernier un nouveau laboratoire de contrôle de la qualité des aliments, représentant un investissement de 45 M birrs (soit 1M€). Ce nouveau laboratoire permettra de renforcer les contrôles sur la qualité et la sécurité des aliments consommés en Ethiopie. Cet investissement a notamment été salué par la Ministre de la Santé, Dr Lia Tadesse.
- **Tanzanie – Investissement de 238,5 MUSD pour agrandir la capacité de production de l'usine sucrière Kilombero.** L'entreprise Illovo Sugar Africa, détenue par le britannique Associated British Foods plc (ABF), démarrera les travaux d'agrandissement fin mai. L'usine pourra raffiner jusqu'à 271 000 T/an d'ici 2023, au lieu de 127 000 T/an actuellement. Ce projet entend concourir à l'objectif d'autosuffisance en sucre d'ici 2025, fixé par l'exécutif pour diminuer les importations et ainsi économiser des devises étrangères. Jusqu'ici, les 5 usines sucrières de Tanzanie ne produisent pas suffisamment pour satisfaire la demande. En 2020, la production s'est établie à 462 800 T de sucre alors que la demande domestique et industrielle s'élevait à 635 000 T. Les autorités comptent également sur deux autres projets pour augmenter la capacité de production de l'industrie sucrière : la construction de deux nouvelles usines : Mkulazi II (50 000 T/an) et Bakhresa's Bagamoyo Sugar (70 000 T/an).

- **Ouganda – Des niveaux élevés d'aflatoxines constatés dans les arachides.** Des niveaux élevés d'aflatoxines (jusqu'à 1327 ng/g) dépassant largement les limites réglementaires de l'UE (4 ng/g) ont été retrouvés dans des arachides échantillonnées au stade post récolte chez des producteurs locaux ougandais. Environ 47 % des échantillons présentaient des concentrations supérieures au seuil réglementaire de l'UE. La teneur élevée en aflatoxines de produits en provenance d'Ouganda fait régulièrement l'objet de tensions avec le Kenya, notamment sur les importations de maïs.
- **Madagascar – Début officiel de la campagne de collecte de vanille 2021-2022.** La campagne de collecte de vanille à Madagascar a officiellement démarré le 20 mai 2021 dans les régions Diana et Sofia (nord-est du pays), conformément au calendrier établi par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et la pêche (MAEP). Dans ce cadre, le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) a fixé le prix de référence sur le marché national de la vanille verte (non traitée) à 75 000 MGA par kg (environ 17 €), et le prix de référence à l'exportation a été maintenu à 250 USD par kg (205 €), comme en juillet 2020. Un Conseil national de la vanille (CNV) sera bientôt mis en place afin de mieux structurer la filière.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi
à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*